

C A N A D A

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
LOCALITÉ DE QUÉBEC**

N° : 200-06-000232-192

**COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)**

SIMON GOULET

Demandeur

c.

CAPITAL ONE BANK (CANADA BRANCH)

-et-

CAPITAL ONE NA

-et-

CAPITAL ONE FINANCIAL CORPORATION

Défenderesses

RÉPONSE

(art. 174 et ss C.p.c)

EN RÉPONSE À LA DEMANDE POUR OBTENIR L'AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE ET POUR OBTENIR LE STATUT DU REPRÉSENTANT, LES DÉFENDERESSES INDIQUENT CE QUI SUIT :


1. Les défenderesses ont l'intention de contester la demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut du représentant du demandeur et de coopérer pour établir avec ce dernier le protocole qui régira le déroulement de l'instance;
2. Les défenderesses sont représentées par Me Noah Boudreau, dont les coordonnées sont les suivantes :

Me Noah Boudreau
Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal Québec H4Z 1E9

Téléphone : +1 514 394 4521
Télécopieur : +1 514 397 7600
Courriel : nboudreau@fasken.com

3. Les défenderesses réservent tous leurs droits, y compris le droit de contester la compétence de cette Cour.

Montréal, ce 30 octobre 2019


Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats des défenderesses

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Télécopieur : +1 514 397 7600

Me Noah Boudreau
Téléphone : +1 514 394 4521
Courriel : nboudreau@fasken.com

N° : 200-06-000232-192

PROVINCE DE QUÉBEC
COUR SUPÉRIEURE
DISTRICT DE QUÉBEC
LOCALITÉ DE QUÉBEC

SIMON GOULET

Demandeur

c.

CAPITAL ONE BANK (CANADA BRANCH)

-et-

CAPITAL ONE NA

-et-

CAPITAL ONE FINANCIAL CORPORATION

Défenderesses

16989/297543.00015

BF1339

RÉPONSE

(art. 174 et ss C.p.c)

ORIGINAL

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700

C. P. 242

Montréal (Québec) H4Z 1E9

Me Noah Boudreau
nboudreau@fasken.com

Tél. +1 514 394 4521

Fax.

+1 514 397 7600